

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que l'actif net des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (FCP et SICAV) a dépassé les 100 Milliards de DH durant la semaine du 20 Mars 2006.

Cette évolution est due au dynamisme du secteur de la gestion collective, au développement accru du marché de la dette obligataire et à la confiance des investisseurs dans les fonds d'investissement marocains.

A cette occasion, le CDVM félicite l'ensemble des professionnels de la gestion d'actifs pour la performance, le professionnalisme et la contribution majeure au développement de nos marchés financiers. Le CDVM salue aussi leurs efforts continus en matière de transparence et d'organisation.

CONTACT CDVM :

Tél : 037 68 89 12

E-Mail : ServiceOPCVM@cdvm.gov.ma

CP/OP/009/2006

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières